

PROGRAMME 2017

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Niveau 2 - 1^{ère} partie</u>	16 au 20 Octobre	Nicolas LEPAIN	1 ^{ère} partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de force.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1.
<u>Niveau 2 - 2^{ème} partie</u>	15 au 19 Mai	Nicolas LEPAIN	2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2, 1 ^{ère} partie.
<u>Animateur syndical</u>	23 au 27 Janvier	Nadine MECHIN ERIC PERROT	Animer des réunions ou des stages syndicaux	Aux dirigeants des syndicats, des UL et des UD
<u>CoGiTiel</u> Union Départementale décentralisé dans les U.L.	A la demande (3 journées)	J.P. BOURET M. GOUDINOUX	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL.
<u>CHS CT Tronc commun</u>	12 au 16 Juin	Georges ORTEGA	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<u>CHS ATMP</u>	13 - 14 - 15 Novembre	Georges ORTEGA	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 ^{er} niveau.
<u>PRUDIS</u>	A définir	D.L.A.J.	A définir	Aux Conseillers Prud'hommes
<u>Organisation et vie Syndicale</u> <u>Politique Financière</u> (direction syndicale)	30-31 Mars	Eric PERROT Pascal JAUBIER	La syndicalisation, la vie syndicale et la politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<u>ECO - CE</u>	19 au 23 Juin	Roger MENIGOT Régis RUELLE		Les élus au Comité d'Entreprise et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<u>Communication</u>	16 au 20 octobre	Patrick BAUDOIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés
<u>Stage</u> <u>INDECOSA CGT</u>	A voir	Guy LEGER (Indecosa CGT 18)	A définir	A tous les syndiqués

LES STAGES REGIONAUX

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Dirigeant d'Union Locale</u>	A définir (5 journées)	A définir	Comment prendre et assumer des responsabilités (en Interprofessionnel ou en Professionnel)	Aux dirigeants d'Union Locale ou départementale. Aux dirigeants syndicaux ou de structure professionnelle.
<u>Enjeux régionaux</u>	A définir	A définir	Instances régionales, politiques régionales (emplois, industrie, services publics, formation)	Aux dirigeants d'Union Locale ou départementale. Aux dirigeants syndicaux ou de structure professionnelle
<u>Journée d'étude égalité femmes - hommes</u>	A voir (2 jours)	A définir	Aborder les questions de traitements entre femmes et hommes dans le milieu professionnel	Aux dirigeants d'Union Locale ou départementale. Aux dirigeants syndicaux ou de structure professionnelle

LES JOURNEES D'ETUDE

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Journées d'étude</u> <u>INDECOSA CGT</u>	A définir	Guy LEGER (Indecosa CGT 18)	Rôle de l'élu et mandaté dans les instances des organismes HLM	Administrateurs locataires élus, aux mandatés de l'UD et indécosa des CA et conseils des HLM, militants intéressés
<u>Journée d'étude Stress au travail</u>	A définir	A définir		A tous les syndiqués
<u>Journée d'étude</u> <u>Salaires, salaire sociabilisé,</u> <u>protection sociale</u>	A définir (1 journée)	Collectif départemental	Les retraites, la Protection Sociale 100 % Sécurité Sociale, etc. ...	A tous les syndiqués
<u>Journées d'étude</u> <u>Europe et Région</u>	A définir (2 journées) 1 ^{er} semestre?	Intervenant extérieur	Politique européenne et politique régionale	A tous les syndiqués

LE COIN DES UNIONS LOCALES

Bourges

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Accueil du Nouveau Syndiqué</u>	<i>Selon les possibilités et les nécessités de camarades</i>	A définir	Chaque nouveau syndiqué doit être rapidement accueilli pour prendre au plus tôt sa place au sein de l'organisation	Aux nouveaux syndiqués du Syndicat Interpro et des syndicats n'organisant pas de formation Accueil
<u>Niveau 1 (3 sessions)</u>	<i>3 au 7 Avril 19 au 23 Juin 23 au 27 Octobre</i>	A définir	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A tous les syndiqués
<u>Négociations Annuelles Obligatoires</u>	<i>A définir</i>	A définir	Comment organiser et aborder les négociations annuelles	Aux élus CGT (DP, CE) ou délégués syndicaux
<u>Délégué(e) Syndical(e)</u>	<i>22 au 26 Mai</i>	A Définir	Exercer au mieux son mandat de délégué(e) syndical(e)	Délégué(e)s Syndicaux(les) ayant fait le Niveau 1
<u>Délégués du Personnel</u>	<i>25 et 26 Septembre</i>	A définir	Rôle de l'élu et mandaté comme délégué du personnel	Aux futurs ou actuels Délégués du Personnel
<u>Feuille de paye, garanties collectives</u>	<i>6 et 7 Novembre</i>	A définir	Lire une feuille de paye dans le cadre de la législation	A tous les syndiqués
<u>Rédiger un tract</u>	<i>30 Novembre et 1^{er} Décembre</i>	A définir	Comment rédiger un tract	A tous les syndiqués

Vierzon

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Niveau 1</u>	<i>A définir</i>	Eric PERROT	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A tous les syndiqués
<u>Négociations Annuelles Obligatoires</u>	<i>A définir</i>	Roger MENIGOT Eric PERROT	Comment organiser et aborder les négociations annuelles	Aux élus CGT (DP, CE) ou délégués syndicaux
<u>Délégués du Personnel</u>	<i>A définir</i>	Roger MENIGOT Eric PERROT	Rôle de l'élu et mandaté comme délégué du personnel	Aux futurs ou actuels Délégués du Personnel
<u>Délégués du Syndical</u>	<i>A définir</i>	Roger MENIGOT Eric PERROT	Rôle du délégué syndical	Aux futurs ou actuels Délégués Syndicaux
<u>Niveau 2</u>	<i>A définir</i>	A définir	1 ^{ère} partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de force. 2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1. Tous les militants(es) ayant suivi le N 2, 1 ère partie.